

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01443

Numéro SIREN : 840 785 687

Nom ou dénomination : @KITCHEN

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015754

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/015754**
n° de gestion : **2018B01443**
n° SIREN : **840 785 687 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 01/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

@KITCHEN - Société par actions simplifiée
19 rue Chenoise 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1477209

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS @KITCHEN		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		19 RUE CHENOISE		38000 GRENOBLE	
Numéro SIRET *		84078508700012		CERTIFIÉ CONFORME	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 0	
				Exercice N clos le 31122018	
				Exercice N-1 clos le 00000	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	1 005	016	201
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	1 005	048	201
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	3 033	086	3 033
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	3 033	098	3 033
Total général (I+II)		110	4 038	112	201
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		392	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		108	
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		1 596	
	Emprunts et dettes assimilées	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		1 623	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	441	511	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	172			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		3 730		
Total général (I + II + III)		180		3 837	
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF

	Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes	804				
Immob.corporelles nettes					
Immob.financières					
ACTIF IMMOBILISE	804				→
Stock matières, marchandises					
Produits finis					
Travaux en cours					
STOCKS ET EN COURS					→
Avances fournisseurs					
Créances clients					
Autres créances					
Comptes de régularisation					
VALEURS REALISABLES					→
Disponibilités	3 033				
ACTIF CIRCULANT	3 033				→
TOTAL GENERAL	3 837				→

PASSIF

	Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1	Ecart %	
Capital	500				
Résultat de l'exercice	392				
Prélèvements, distributions					
Autres fonds propres					
FONDS PROPRES	108				→
Provisions réglementées					
Prov.risques et charges					
Subventions					
Emprunts à plus d'un an					
DETTES LONG TERME					→
CAPITAUX STABLES	108				→
Emprunts à court terme	200				
Avances clients					
Dettes fournisseurs	1 623				
Dettes fiscales et sociales	70				
Autres dettes	441				
Comptes de régularisation					
Concours bancaires	1 396				
DETTES COURT TERME	3 730				→
TOTAL GENERAL	3 837				→

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs	18.93		18.93
Fonds de roulement en jours	8.67		8.67
Utilisation du fonds de roulement	8.71		8.71
Trésorerie en jours	20.39		20.39
Prélèvements / résultat			

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **SAS @KITCHEN**

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
13 1 1 2 2 0 1 8Exercice N-1 clos le
10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régénérations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	28 907	
Production vendue	biens			215		214		
	services *			217		218		
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	28 907		
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	14 800		
Variation de stock (marchandises) *					236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	122		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	14 178		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244			
Rémunérations du personnel *					250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
Dotations aux amortissements *					254	201		
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	29 300		
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	393		
Produits financiers (III)					280			
Produits exceptionnels (IV)					290	6		
Charges financières (V)					294			
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	5		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306			
- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	392		
- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	392
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
Provisions non déductibles *					322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Entreprise nouvelles (44 series)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 series A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 sexdecies)	990	
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"					655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		354	392
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	392

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible][illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40800000 FOURNISSEURS FACTURES NON			1 080.00
31/12/2018 IN FOURNISSEURS FACTURES NON		1 080.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES /			5.32
20/08/2018 OD Différence lettrage		0.10	
04/09/2018 OD Différence lettrage	0.10		
05/09/2018 OD Différence lettrage	5.62		
31/12/2018 OD Différence lettrage		0.30	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEP. SUR OPERA			5.95
30/08/2018 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	
27/09/2018 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	
30/10/2018 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	
29/11/2018 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	
28/12/2018 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1
Immobilisations	804	
Stocks et en cours		
Créances		
Disponibilités	3 033	
Comptes de régularisation		
TOTAL DE L'ACTIF	3 837	
Capitaux propres (Dont résultat)	108 392	
Provisions risques et charges		
Dettes financières	2 037	
Dettes d'exploitation	1 693	
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	3 837	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1
Ventes de marchandises Production de l'exercice	28 907	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	14 107 48.80	
Marge brute de production % CA Production exercice	122	
Marge brute globale % CA	13 986 48.38	
Valeur ajoutée % CA	192 0.66	
Excédent brut d'exploitation % CA	192 0.66	
Résultat courant % CA	393 1.36	
Résultat net % CA	392 1.36	

RATIOS	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	18.93	
Solvabilité à court terme	0.81	
Autonomie financière	0.03	

SAS @KITCHEN

19 RUE CHENOISE

38000 GRENOBLE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Activité principale de l'entreprise : RESTAURANT

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

Fait à GRENOBLE

Le 23/04/2019

HENNEQUIN GERARD

EXPERT COMPTABLE

HENNEQUIN

29 CHEMIN DE L'EGLISE

38100 GRENOBLE

SAS @KITCHEN

SAS au capital de 500.00 Francs
RCS N° 840785687
Siège social : 19 RUE CHENOISE
38000 GRENOBLE

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 28 906.82 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une augmentation de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 392.35- Euros, soit 1.36- % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 28 912.77 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 0 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 29 305.12 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 0 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 201.00 Euros et représentent 0.70 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 392.98 Euros soit 1.36 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	0 -	0 =	0
Exercice en cours	3 033.38 -	3 729.73 =	696.35-

Soit une diminution de 696.35 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 392.35- Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	392.35- Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	500.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	392.35- Euros
Situation nette	:	107.65 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



@KITCHEN
SUSHI GRENOBLE
Société par Action Simplifiée: Au capital de : 500 EURO
Siège social : 19 Rue Chenoise 38000 GENOBLE
RCS GRENOBLE 840 785 687

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

30 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR.

COMPTE ANNUEL AU 31/12/18
QUITUS A LA PRESIDENCE
AFFECTATION DES RESULTATS
CONVENTION ARTICLE 50

ACTIONNAIRES	ACTIONS	MANDATAIRES	SIGNATURE
AMIN			
Lucas	50		
TOTAL DES ACTIONS	50	(VALEUR UNITAIRE DES ACTIONS 20 EUROS)	

La présente feuille de présence fait apparaître que tous les Associés sont présents est arrêtée et certifiée exacte par le Président de Séance Monsieur AMIN Lucas actionnaire Président.

PROCES- VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

30 JUIN 2019

L'AN DEUX MILLE DIIX NEUF ET LE TRENTE JUIN A QUATORZE HEURES

Conformément aux dispositions de l'Article 56 de la Loi du 24 Juillet 1966 et en vertu du Titre VII des statuts, les associés de la société @KITCHEN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la Gérance.

Les Associés acceptent les modalités de la présente réunion et signent la Feuille de Présence certifiée conforme par l'Actionnaire unique de la société.

Sont présents:

Monsieur AMIN Lucas , vingt cinq actions numérotées de 01 à 50, ci.....50 parts Soit la totalité des actions composant le capital social50
--

L'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

COMPTES ANNUELS AU 31/12/18

Rapport de gestion
Quitus à la gérance
Affectation du résultat
Rapport spécial article 50

Les Associées acceptent l'ordre du jour à l'UNANIMITE.

Les documents nécessaires au vote des résolutions sont déposés sur le bureau de vote.

Le Président déclare la séance ouverte, différentes observations sont échangées et à l'issue de la réunion les résolutions suivantes sont mises au vote.

PREMIERE RESOLUTION

Selon les dispositions de l'Article 56 de la Loi du 24 Juillet 1966, et en vertu des dispositions de l'article 24 et du Titre VII des statuts de la société, la Gérance présente son Rapport de Gestion portant sur les opérations de l'exercice clos au 31/12/18, ainsi que le bilan et les comptes dudit exercice soumis à l'approbation des Actionnaires.

Les comptes ont été établis par le Cabinet d'expertise comptable Gérard HENNEQUIN élisant domicile 29 Rue de l'Eglise à GRENOBLE (ISERE) sur présentation des éléments comptables communiqués par la Gérance de la société @KITCHEN.

La résolution concernant **L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS** au 31/12/2018 est soumise au vote des Actionnaires et elle est adoptée à l'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associées après lecture des comptes doivent se prononcer sur le QUITUS à la Présidence pour sa gestion au 31/12/18.

La résolution concernant le QUITUS à donner à la Gérance est soumise au vote des Associées et elle est adoptée à l'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

Il ressort des comptes un DEFICIT de 392 € que la Gérance propose de virer au REPORT A NOUVEAU.

La résolution concernant **l'affectation du RESULTAT** au 31/12/18 est soumise au vote des Associées et elle est adoptée à l'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

Lecture est faite aux Associées du **Rapport Spécial** sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 d'associées pour l'exercice d'un montant de:

Les rémunérations de Président de Monsieur AMIN Lucas ont été de: 0 €
Les comptes courants s'élèvent à 441 €.

La résolution concernant **L'APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL** est soumise au vote des Associées et elle est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, est levée à 15 heures et le présent P.V .est dressé et signé par les Associés

